RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00445
Numéro SIREN : 333 313 633
Nom ou dénomination : BAUVAL

Ce dépôt a été enregistré le 10/11/2020 sous le numéro de dépôt 10601

(1) **BILAN - ACTIF** DGFiP N° 2050 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUVAL — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2 rue DES SARAILLIERES 63570 BRASSAC-LES-MINES — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 3 3 3 1 3 6 3 3 0 0 0 2 1 — Néant ☐ *

DEPOT N° 10601 DU 10 NOV. 2020

Exercice N clos le, 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 485	AG 7 485	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	10 209	AO 10 209	
		Constructions	AP	181 637	AQ 149 222	32 415
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 003 507	AS 970 833	32 673
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 051 085	AU 992 343	58 741
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	2	BE	1
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	84 655	BI	84 655
		TOTAL (II)	BJ	2 338 582	BK 2 130 095	208 486
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	4 300	BM	4 300
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	1 261 192	BU	1 261 192
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	126 003	BY 1 007	124 996
		Autres créances (3)	BZ	281 798	CA	281 798
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 628 365	CE	1 628 365
		Disponibilités	CF	122 320	CG	122 320
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 194	CI	4 194
		TOTAL (III)	CJ	3 428 176	CK 1 007	3 427 169
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 766 758	1A 2 131 102	3 635 655

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP N° 2051 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)	DA	45 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 573
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	359 192
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	587 652
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	789 672
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 786 091
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	121 864
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 030
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 088 740
	Dettes fiscales et sociales	DY	625 124
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	4 501
	Autres dettes	EA	919
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	3 385
	TOTAL (IV)	EC	1 849 564
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	3 635 655

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 849 564
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	68 392

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2020

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	25 970 005	FB	FC	25 970 005
	Production vendue biens *	FD	5 234	FE	FF	5 234
	Production vendue services *	FG	347 179	FH	FI	347 179
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	26 322 419	FK	FL	26 322 419
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	38 748
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 701
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	26 364 869
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	21 748 002
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(50 241)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	29 583
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	3 086
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	1 471 688
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	212 387
	Salaires et traitements*				FY	1 312 725
	Charges sociales (10)				FZ	332 728
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*				GA	77 173
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	1 007
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	4 085
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	25 142 227
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 222 641
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	13 667
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	30 545
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	44 213
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 524
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	2 524
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	41 688
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 264 330

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 · 2020

Désignation de l'entreprise SAS BAUVAL — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	35 330
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	35 330
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	35 330
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	162 159
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	347 829
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	26 444 412
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	25 654 740
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	789 672

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	37 732
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 ; obligatoires A9 ; Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
rembt tascom		35 330
regul tiers		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SOCIETE : SAS BAUVAL **ANNEXE DE BASE**

EXERCICE : 31 Décembre 2019

ELEMENTS		PRODUITS	NON PRODUIT	
			N/S	N/A
I	REGLES & METHODES COMPTABLES			
I - 1	. Méthodes d'évaluation	X		
I - 2	. Calcul des amortissements et provisions	X		
I - 3	. Changement de méthode	X		
I - 4	. Dérogations	X		
I - 5	. Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	X		
I - 6	. Autres éléments significatifs			X
II	COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN & AU COMPTE DE RESULTAT			
II - 2	Etat de l'actif immobilisé	X		
II - 3	Etat des amortissements	X		
II - 4	Etat des provisions	X		
II - 5	Etat des échéances, des créances & dettes	X		
II - 6	Informations & commentaires sur :			
II - 6 - 1	Eléments relevant de plusieurs postes du bilan			X
II - 6 - 2	Réévaluation			X
II - 6 - 3	Frais d'établissement			X
II - 6 - 4	Frais de recherche & développement			X
II - 6 - 5	Fonds commercial			X
II - 6 - 6	Intérêts immobilisés			X
II - 6 - 7	Intérêts/éléments de l'actif circulant			X
II - 6 - 8	Différence d'évaluation/éléments fongibles de l'actif circulant			X
II - 6 - 9	Avances aux dirigeants			X
II - 6 - 10	Produits à recevoir	X		
II - 6 - 11	Charges à payer	X		
II - 6 - 12	Charges & produits constatés d'avance	X		
II - 6 - 13	Charges à répartir/plusieurs exercices			X
II - 6 - 14	Composition du capital social	X		
II - 6 - 15	Parts bénéficiaires			X
II - 6 - 16	Obligations convertibles			X
II - 6 - 17	Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
II - 6 - 18	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
III	ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS			
III - 7	Crédit bail			X
III - 8	Engagements financiers	X		
III - 9	Dettes garanties par des sûretés réelles	X		
III - 10	Incidences des évaluations fiscales dérogatoires			X
III - 11	Accroissement & allégement de la dette future d'impôt		X	
III - 12	Rémunération des dirigeants	X		
III - 13	Effectif moyen		X	
III - 14	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société			X
III - 15	Liste des filiales et participations			X
IV	AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS			X

SOCIETE : SAS BAUVAL

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation .La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 20 ans	linéaire
Matériel outillage	4 à 8 ans	linéaire
Mobilier bureau	3 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le CICE de 2018 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

L'évaluation de la charge future théorique pour l'indemnité de départ à la retraite conduit à un montant non significatif.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisation Incorporelles	7 485			7 485
Immobilisations Corporelles	2 223 070	13 369		2 246 440
Immobilisations Financières	83 773	883		84 655
TOTAUX	**2 324 329**	**14 252**		**2 338 582**

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	7 485			7 485
Immobilisations Corporelles	2 045436	77 173		2 122 610
TOTAUX	**2 052 922**	**77 173**		**2 130 095**

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision pour dépréciation	1 016	1 007	1 016	1 007
TOTAUX	**1 016**	**1 007**	**1 016**	**1 007**

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	84 655		84 655
Clients	126 003	126 003	
Etat	44 412	44 412	
Débiteurs divers	237 385	237 385	
Charges constatées d'avance	4 194	4 194	
TOTAUX	**496 652**	**411 997**	**84 655**

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	121 864	121 864		
Emprunts et dettes financières divers	5 030	5 030		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 088 740	1 088 740		
Dettes fiscales & sociales	625 124	625 124		
Dettes sur immobilisations	4 501	4 501		
Autres dettes	919	919		
Produits constatés d'avance	3 385	3 385		
TOTAUX	**1 849 564**	**1 849 564**		

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Client Factures à établir	49 449
Autres créances	157 993
Disponibilité	4 470
TOTAUX	**211 913**

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	76
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	226 960
Dettes fiscales et sociales	386 643
TOTAUX	**613 679**

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	4 194	3 385
TOTAUX	**4 194**	**3 385**

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	45 000
Nombre d'actions composant le capital social	3 000
Nominal des actions	15

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	320
TOTAUX	320

Engagements reçus	Montant
Caution des dirigeants sur emprunt	53 396
TOTAUX	53 396

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	59 396
TOTAUX	53 396

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

DMGD

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2019

(01.01.2019 au 31.12.2019)

BAUVAL

Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros

Siège Social : 2 rue des Saraillères
63 570 BRASSAC LES MINES

R.C.S. CLERMONT-FERRAND 333 313 633

SIRET 333 313 633 00021 - CODE APE 47.11D

D M G D

Société de Commissariat aux Comptes

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Raphaël ALDIGIER
David NOBREGA
Stéphane VALANTIN
Eric PARISET
Vincent REY
Julien PAGES

N/Réf :

Objet :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2019

BAUVAL

Société par actions simplifiée au capital de 45 000 euros

Siège Social : 2 rue des Saraillères
63 570 BRASSAC LES MINES

R.C.S. CLERMONT-FERRAND 333 313 633

SIRET 333 313 633 00021 - CODE APE 47.11D

EXERCICE SOCIAL : du 01.01.2019 au 31.12.2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2019

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société *« SAS BAUVAL »,* relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la valorisation des stocks de marchandises. Ces éléments sont comptabilisés conformément aux règles et méthodes indiquées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L.441.6-1 dudit Code ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatif à l'audit des comptes annuels

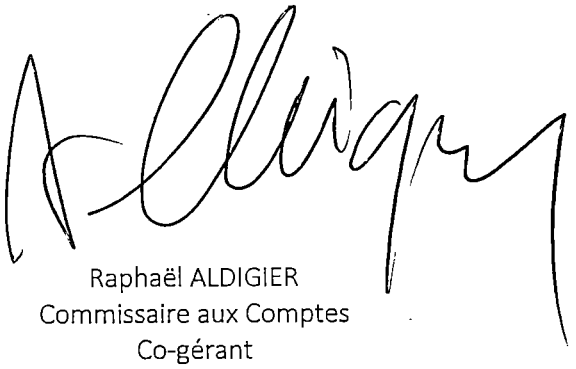
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LE PUY EN VELAY
Le 20/05/2020

Pour la SARL D.M.G.D
Commissaire aux Comptes



Raphaël ALDIGIER
Commissaire aux Comptes
Co-gérant

ANNEXE : « Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



	Brut	Amortisseme Dépréciations	Net 31/12/2019	Net 31/12/2018
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	7 486	7 486		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	10 210	10 210		
Constructions	181 638	149 223	32 415	42 969
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 003 507	970 834	32 674	38 946
Autres immobilisations corporelles	1 051 085	992 344	58 741	105 719
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	2		2	2
Prêts				
Autres immobilisations financières	84 655		84 655	83 772
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**2 338 582**	**2 130 096**	**208 487**	**271 408**
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	4 300		4 300	7 387
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 261 193		1 261 193	1 210 951
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	126 004	1 007	124 997	94 862
Autres créances	281 799		281 799	295 501
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 628 366		1 628 366	1 399 129
Disponibilités	122 321		122 321	123 848
Charges constatées d'avance	4 195		4 195	8 004
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 428 176**	**1 007**	**3 427 169**	**3 139 683**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 766 758**	**2 131 103**	**3 635 656**	**3 411 090**

	31/12/2019	31/12/2018
Capital	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles	359 192	210 000
Réserves réglementées		
Autres réserves	587 653	736 384
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	789 672	745 962
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 786 091**	**1 741 919**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	121 865	319 898
Emprunts et dettes financières diverses	5 030	5 030
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 088 740	774 896
Dettes fiscales et sociales	625 124	562 277
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 502	1 574
Autres dettes	919	1 001
Produits constatés d'avance	3 385	4 496
TOTAL DETTES	**1 849 565**	**1 669 172**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**3 635 656**	**3 411 090**

	France	Exportations	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	25 970 006		25 970 006	26 146 036
Production vendue (biens)	5 234		5 234	9 319
Production vendue (services)	347 179		347 179	332 152
Chiffre d'affaires net	26 322 419		26 322 419	26 487 507

	31/12/2019	31/12/2018
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	38 749	18 879
Autres produits	3 701	6 188
Total produits d'exploitation (I)	26 364 869	26 512 575
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	21 748 003	21 938 951
Variations de stock	-50 242	-50 545
Achats de matières premières et autres approvisionnements	29 583	26 001
Variations de stock	3 087	-2 707
Autres achats et charges externes (a)	1 471 689	1 480 786
Impôts, taxes et versements assimilés	212 387	260 318
Salaires et traitements	1 312 726	1 311 705
Charges sociales	332 728	326 347
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	77 173	95 247
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	1 007	1 016
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	4 086	3 100
Total charges d'exploitation (II)	25 142 228	25 390 219
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**1 222 642**	**1 122 356**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	13 667	7 875
Autres intérêts et produits assimilés (3)	30 546	31 782
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)	44 213	39 657
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	2 525	4 612
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	2 525	4 612
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**41 689**	**35 045**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**1 264 330**	**1 157 401**

	31/12/2019	31/12/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	35 330	6 576
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		27 050
Total produits exceptionnels (VII)	35 330	33 626
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**35 330**	**33 626**
Participation des salariés aux résultats (IX)	162 159	135 261
Impôts sur les bénéfices (X)	347 829	309 804
Total des produits (I+III+V+VII)	26 444 413	26 585 858
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	25 654 740	25 839 896
BENEFICE OU PERTE	**789 672**	**745 962**

SOCIETE : SAS BAUVAL

Document I

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles généralement applicables en la matière, dans le respect du règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable applicable à la clôture de l'exercice et du principe de prudence. Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices

I-1 Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des biens inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Stocks et en cours

Les stocks ont été inventoriés par et sous la responsabilité de l'entreprise.

Nous avons cependant veillé à ce que les méthodes utilisées ne fassent pas apparaître de survaleur.

Les frais financiers ont été exclus de la valorisation des stocks.

Les marchandises en provenance des centrales d'achats sont évaluées au dernier coût d'achat de l'exercice, la rotation des stocks permettant d'assimiler les marchandises restant au dernier jour de l'exercice aux dernières livraisons reçues.

Les marchandises en provenance d'autres fournisseurs sont évaluées, soit au dernier coût d'achat de l'exercice pour les mêmes motifs que précédemment exposés, soit en appliquant au prix de vente un coefficient tenant compte de la marge et des taxes applicables au produit considéré.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais accessoires (droit de mutation, honoraires, frais d'acte, ...) nécessaires à la mise en état de ces biens.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation a été constatée chaque fois que le recouvrement des créances était compromis.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

I-2 Calcul des amortissements et des provisions

L'amortissement des actifs immobilisés est calculé sur les durées normales d'utilisation, soit selon le mode linéaire, soit selon le mode dégressif, en conformité avec les règles et principes comptables applicables à ce jour.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été appréciés à la valeur actuelle, et ont fait si nécessaire, l'objet de provisions pour dépréciation .La durée et les modes utilisés pour l'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivants :

	DUREE	MODE
Installations générales, agencements	5 à 20 ans	linéaire
Matériel outillage	4 à 8 ans	linéaire
Mobilier bureau	3 à 10 ans	Linéaire et dégressif
Matériel de transport	4 ans	Linéaire

Le tableau 2056 N décrit l'état de ces provisions lorsqu'elles existent.

I-3 Changement de méthode

Aucun changement de méthode est à signaler.

I-4 Dérogations

Aucune dérogation n'a été faite aux règles générales applicables.

I-5 Informations complémentaires

Le CICE de 2018 a été utilisé pour améliorer le fonds de roulement de l'entreprise.

L'évaluation de la charge future théorique pour l'indemnité de départ à la retraite conduit à un montant non significatif.

Aucune autre information complémentaire ne semble devoir être donnée pour respecter le principe de l'image fidèle.

Document II - 2

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur Brute début exercice	Augmentation	Diminution	Valeur Brute fin exercice
Immobilisation Incorporelles	7 485			7 485
Immobilisations Corporelles	2 223 070	13 369		2 246 440
Immobilisations Financières	83 773	883		84 655
TOTAUX	2 324 329	14 252		2 338 582

Document II - 3

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Amortissement début exercice	Augmentation	Diminution	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	7 485			7 485
Immobilisations Corporelles	2 045436	77 173		2 122 610
TOTAUX	2 052 922	77 173		2 130 095

Document II - 4

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin exercice
Provision pour dépréciation	1 016	1 007	1 016	1 007
TOTAUX	1 016	1 007	1 016	1 007

Document II - 5

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Autres	84 655		84 655
Clients	126 003	126 003	
Etat	44 412	44 412	
Débiteurs divers	237 385	237 385	
Charges constatées d'avance	4 194	4 194	
TOTAUX	496 652	411 997	84 655

D M G D
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

DETTES	Montant brut	A 1 an au +	A +1 an & 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	121 864	121 864		
Emprunts et dettes financières divers	5 030	5 030		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	1 088 740	1 088 740		
Dettes fiscales & sociales	625 124	625 124		
Dettes sur immobilisations	4 501	4 501		
Autres dettes	919	919		
Produits constatés d'avance	3 385	3 385		
TOTAUX	1 849 564	1 849 564		

Document II - 6 - 10

PRODUITS A RECEVOIR

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Client Factures à établir	49 449
Autres créances	157 993
Disponibilité	4 470
TOTAUX	211 913

Document II - 6 - 11

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédits	76
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	226 960
Dettes fiscales et sociales	386 643
TOTAUX	613 679

Document II - 6 - 12

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	4 194	3 385
TOTAUX	4 194	3 385

DMGD
Société de Commissariats aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de RIOM

Document II - 6 - 14

CAPITAL SOCIAL

Montant du capital	45 000
Nombre d'actions composant le capital social	3 000
Nominal des actions	15

Document III - 8

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	320
TOTAUX	320

Engagements reçus	Montant
Caution des dirigeants sur emprunt	53 396
TOTAUX	53 396

Document III - 9

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Postes du bilan	Montant
Nantissement du fonds de commerce	59 396
TOTAUX	53 396

Document III - 12

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner des rémunérations individuelles.

BAUVAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 45.000 euros
Siège social : 2 rue des Sarraillères

63570 BRASSAC LES MINES

333 313 633 R.C.S. CLERMONT FERRAND
N° SIRET : 333 313 633 00021

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2020

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition de la Présidente, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2019 qui s'élève à la somme de 789.672 euros de la manière suivante :

- Réserve spéciale « de fonds propres »	157.934 €
- Autres réserves	631.738 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ainsi que la partie de ceux-ci éligible ou non éligible à l'abattement mentionné à l'article 158 du Code général des impôts, ont été les suivants :

EXERCICE	31 Décembre 2016	31 Décembre 2017	31 Décembre 2018
DIVIDENDE	201.000 €	514.500 €	745.500 €
QUOTE PART ELIGIBLE A L'ABATTEMENT (Art. 158 du CGI)	0 €	0 €	0 €
QUOTE PART NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT	201.000 €	514.500 €	745.500 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Extrait Certifié Conforme
La Présidente

